

**VALIDATION EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE (CC) DU
24/06/2014 DU PEDT < Projet Educatif De Territoire >**

C'est le document central de la réforme des rythmes scolaires qui a pour objectif de formaliser une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Il a été créé en coopération avec les divers partenaires liés à l'Enfance et la Jeunesse : services de l'Etat et acteurs éducatifs locaux.

Les 4 thématiques qui alimentent ce PEDT sont :

- La citoyenneté : sensibilisation à l'éducation, santé, nutrition**
- L'éveil artistique et culturel : découverte des cultures d'ici et d'ailleurs, éveiller, initier**
- Les découvertes scientifiques et techniques : développer les pratiques facilitant la construction de démarches expérimentales**
- Les sports et loisirs : apprentissage, découverte des différentes familles de jeux sportifs**

Ces thématiques seront déclinées par les différents services liés à l'Enfance et Jeunesse.

**VALIDATION DE L'ORGANISATION
DES RYTHMES SCOLAIRES**

Les horaires des écoles, mis en place en partenariat avec les enseignants et les services de l'Education Nationale, TAP et APC ont été validés par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) pour la rentrée de septembre 2014.

La Communauté de Communes est actuellement en relation avec le service transport du Conseil Général du Gers afin d'adapter les circuits de ramassage à cette organisation.

Les nouveaux horaires ont été diffusés aux référents des différents RPI et dans toutes les mairies du territoire.

**VOTE DES BUDGETS
PREVISIONNELS 2014 LORS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE
LUNDI 19 MAI ET DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CIAS
LE MERCREDI 21 MAI.**

REORGANISATION DU SERVICE

RESTAURATION SCOLAIRE

Validation en CC du 24 juin du nouveau schéma territorial de production de repas sur le territoire.

4 sites de production : Miramont d'Astarac, Saint-Elix Theux, Saint-Médard, Villecomtal sur Arros et 1 cuisine autonome à Saint-Michel.

Les repas seront élaborés sur ces 4 sites et seront livrés dans les cuisines satellites en liaison chaude.

La démarche de qualité des repas, initiée depuis plusieurs années, sera maintenue. AAG s'appuie sur son expérience dans ce domaine .

Elle favorise les produits frais, locaux et de saison pour le plus grand plaisir des enfants.

STRUCTURES PERISCOLAIRES

Suite à une étude de fréquentation liée à la réforme des rythmes scolaires et aux changements d'organisation des familles, le conseil communautaire a décidé de :

- **maintenir toutes les structures périscolaires existantes**
- **définir de nouvelles tranches d'ouverture des ALAE et Garderies à partir de la rentrée de septembre 2014**
- **harmoniser le tarif des garderies.**

Les horaires sont à retrouver sur le site internet et dans les structures.

RETOUR SUR LA JOURNEE DE PRESENTATION

AUX CONSEILS MUNICIPAUX



3 tables rondes : Intercommunalité, Finances, Action Sociale

Visites des structures intercommunales :

Sièges Sociaux, Groupe Scolaire, Cantine, Multi Accueil, EHTM

60 participants

LES ACTIONS EN COURS ET A VENIR

Ouverture des Centres de Loisirs durant les vacances scolaires de l'été

Journées Portes Ouvertes au Pôle Petite Enfance de Saint-Elix Theux : 8 juillet et 3 septembre

Réalisation du bulletin intercommunal pour octobre 2014

Réflexion SCOT en cours

Réflexion projet de développement économique

PROCHAINE MANIFESTATION INTERCOMMUNALE :

< AAG VELO ET PEDESTRE >

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014

Siège : Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne

19 Avenue de Gascogne – 32730 Villecomtal-sur-Arros - Tél : 05.62.64.84.51 -

Mail : contact@cdcaag.fr Site internet : www.cdcaag.fr

Antenne : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès - Tél.: 05.62.59.04.48